



## LE PALAIS LÉGISLATIF DU MANITOBA PROGRAMME DE VISITES GUIDÉES

### HEURES D'OUVERTURE

---

#### **DURANT L'ÉTÉ DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE**

##### **Bureau du Programme de visites guidées :**

**Du lundi au vendredi**  
De 8 h à 17 h

**Samedi, dimanche et jours fériés**  
De 9 h à 17 h

##### **Visites De la longue fin de semaine de mai au 30 juin**

**Du lundi au vendredi**  
De 9 h à 16 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période.

##### **Juillet et août**

**Du lundi au dimanche**  
De 9 h à 16 h

- Visites guidées toutes les heures.
  - Les groupes de 10 personnes ou plus doivent faire une réservation au moins deux semaines à l'avance au cours de cette période.
- 

#### **DURANT L'HIVER DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI**

##### **Bureau du Programme de visites guidées**

**Du lundi au vendredi**  
De 8 h 30 à 16 h 30

##### **Visites**

**Du lundi au jeudi**  
De 9 h à 15 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période. Les visites de groupe doivent compter au moins 10 personnes mais ne pas dépasser 35.
- 

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les visites guidées, veuillez communiquer avec le Bureau du Programme de visites guidées en **composant le 945-5813**.